

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées**

Affaire suivie par Isabelle TOUBEAUX

Tel. : 03.27.53.75.32

Réf. : **VSF / JR / IT**

Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3^{ème} :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : 27 août 2014

L'an deux mille quatorze

Le trois septembre à dix-sept heures

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation et sous la présidence de :**

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - ~~Y. ZUMSTEIN~~ - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - ~~D.DEJARDIN~~ - S.LOCOCCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAUAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir : Yves ZUMSTEIN (pouvoir à Monsieur le Maire)

EXCUSES : Denis DEJARDIN

ABSENTS : Rémi PAUVROS (à compter de la question n° 12)

Secrétaire de séance : Naëlle TAJDIRT

OBJET N° 12 : Demande de subvention dans le cadre DDU (dotation de développement urbain) pour la rénovation du Conservatoire de Musique et la création d'une salle de danse -- modification du plan de financement prévu initialement (délibération n° 48 du 27 mai 2014)

Par délibération n°133 du 21 décembre 2012, l'Assemblée délibérante avait approuvé la rénovation de certains bâtiments et notamment, celle du conservatoire de musique, afin que

différentes manifestations culturelles et festives soient réalisées dans le cadre de Maubeuge Mons 2015.

Par délibération n° 48 du 27 mai 2014, l'Assemblée avait également approuvé le plan de financement (dont copie ci-jointe) pour des travaux consistant à le réhabiliter et à créer, au sein de cette structure, une salle de danse. Toutefois, suite à une rencontre avec les différents financeurs sollicités, le plan de financement est remis en cause. Il est donc décidé de présenter ce projet à la Préfecture dans le cadre DDU.

Afin de mener à bien ce projet, dont le coût global est estimé à 1 413 600,00 € HT, un nouveau plan de financement sollicitant la participation DDU s'établit comme suit :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	%	€ HT
Coût des travaux	1 275 000,00	DDU	80 %	1 130 880,00
Maîtrise d'œuvre	116 000,00	Ville	20 %	282 720,00
Missions	20 100,00			
Insertions	2 500,00			
TOTAL	1 413 600,00	TOTAL		1 413 600,00

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Autoriser le Maire ou son représentant à engager cette opération,
- Approuver le plan de financement prévisionnel,
- Autoriser le Maire ou son représentant à solliciter toutes subventions et engager sur le budget communal la part restant à la charge de la Ville.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Autorise** le Maire ou son représentant à engager cette opération,
- **Approuve** le plan de financement prévisionnel,
- **Autorise** le Maire ou son représentant à solliciter toutes subventions et engager sur le budget communal la part restant à la charge de la Ville.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY